

Recyclage CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

PROGRAMME

A- THEORIE

1. **Aspect réglementaire**

- Décret, arrêtés ministériels et recommandations CNAMTS
- Les conditions requises pour devenir cariste
- Les documents accompagnant le chariot

2. **Sensibilisation à la sécurité**

- Les accidents de chariot (statistiques, causes, prévention)
- Les responsabilités du cariste et de l'employeur
- Les organismes de prévention des risques

3. **Technologie des chariots**

- Les différentes catégories et leurs usages courants, les différents organes du chariot, les consignes d'entretien, les dispositifs de sécurité

4. **La conduite du chariot en sécurité**

- Les vérifications à la prise et fin de poste
- La capacité du chariot, plaque de charge
- La stabilité du chariot
- La circulation, allée, vitesse, plan de circulation, consignes, interdictions
- Règles de stockage et déstockage, chargement, déchargement, ...
- Les produits dangereux
- L'arrêt en sécurité.

B- PRATIQUE

- Prise de poste/Vérification du chariot
- Conduite du chariot.
- Manœuvres
- Fin de poste/Maintenance

C- EVALUATION DE CONNAISSANCES

- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques

**Cette formation permet de se présenter aux épreuves du
CACES® selon la R489 CNAMTS**

Se munir impérativement de
chaussures de sécurité, gants

Réf. ESE007

Public

Conducteurs de chariot ayant déjà reçu une formation et/ou dont la validité du CACES® (5ans) arrive à terme

Prérequis

Lire et comprendre le français
Être âgé d'au moins 18 ans

Résultats attendus

Obtenir l'autorisation de conduite

Objectifs pédagogiques

Maintenir et actualiser ses connaissances en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.

Maintenir et actualiser son savoir-faire pratique en matière de sécurité et de prévention concernant la conduite des chariots automoteurs.

Porter un regard critique sur sa situation de travail du point de vue de l'applicabilité des principes de base et des améliorations éventuelles à apporter.

Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs

Exercices et mise en situation pour la partie pratique

Remise d'une documentation à la fin du stage

Durée

1 jour soit 7 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Attestation de réussite de contrôle des connaissances théorique et du savoir-faire pratique

Calendrier 2020

AGEN :	MARMANDE :
• 23 janvier	• 27 janvier
• 3 février	• 20 février
• 12 mars	• 23 mars
• 6 avril	• 16 avril
• 14 mai	• 28 mai
• 4 juin	• 18 juin
• 6 juillet	• 20 juillet

Tarif

180€ HT (216€ TTC)

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82